

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHATEAU

Séance du 19 décembre 2022

Nombre de conseillers

en exercice: 33

Présents: 25

Absents: 8

Procurations: 8

Votants: 33

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le dix-neuf décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le treize décembre deux mille vingt-deux par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

<u>Présents</u>: Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Jean-Marc LACOMBE (arrivé à 19H06), Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI

<u>Absents ayant donné pouvoir</u>: Virginie SEXTO (pouvoir à Valérie ABADIE-ROQUES), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Sabine MIRAL (pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Isabelle COURTIAL (pouvoir à Elisabeth GUIANCE), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Jean-Luc PAULAT (pouvoir à Didier PIERRE), Cindy BARE (pouvoir à Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA), Hakim GACEM (pouvoir à Jean-Louis COSTE)

Absents excusés:

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

DG/123-2022

Approbation du plan de financement prévisionnel pour l'étude géothermique de la salle associative d'Onet-Village

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 12 décembre 2022 (pour : 20 ; contre : 0 ; abstention : 1).

CONSIDERANT que la commune d'Onet-le-Château s'est engagée dans la construction d'une salle des associations à Onet-Village, notamment avec l'intention de réduire la consommation énergétique et d'optimiser les ressources utilisées.

CONSIDERANT que l'objectif du projet consiste à privilégier les qualités thermiques de l'enveloppe bâtie pour plus de sobriété énergétique, à garantir l'efficacité énergétique des systèmes techniques et à recourir à une source d'énergie locale et renouvelable afin d'optimiser le confort thermique des usagers et de réduire sensiblement les consommations et la facture d'énergie, ainsi que les émissions de CO2.

CONSIDERANT, au vu des pré-études de faisabilité, que la solution technique, qui semble la plus pertinente pour la production de chaleur (chauffage, ventilation, refroidissement), consisterait en une pompe à chaleur (PAC) avec sondes géothermiques verticales.

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet sont inscrits au budget principal de la collectivité, au chapitre 20.

CONSIDERANT qu'afin de solliciter divers financements auprès de partenaires institutionnels, il convient de faire approuver par le Conseil Municipal le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES en € HT		RECETTES en €		
Coût total du projet	3 420	ADEME	1 197	35.00%
		Région Occitanie	1 197	35.00%
		Ville d'Onet-le-Château	1 026	30.00%
Total	3 420 €	Total	3 420 €	100,00%

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve le projet d'étude géothermique tel que présenté ci-dessus,
- approuve son plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits Pour extrait conforme.

Le Maire,

eah-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance.

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

2 1 DEC. 2022

Et de la publication le :

2 1 DEC. 2022